

réussi à arracher une stupéfiante victoire à l'étoile soviétique Andreï Sokolov, pour se tailler une place dans ces quarts de finale.

Au Saint John's Trade and Convention Centre, les spectateurs enthousiastes pouvaient suivre instantanément sur écran géant les coups joués, grâce à des dispositifs électroniques intégrés aux échiquiers. Il y avait en outre, dans la salle, des détecteurs de bruit et de mouvement, et l'auditoire se voyait rappeler au besoin que le calme était de rigueur.

Le programme englobait également deux tournois internationaux pour les joueurs de haut niveau, le premier championnat mondial de joueurs amateurs, deux tournois ouverts et, en conclusion, le premier championnat mondial de parties éclair. Dans les parties éclair, une forme de jeu très prisée du public, les joueurs n'ont que cinq minutes pour jouer tous leurs coups — un rythme époustouflant!

Le Festival a remporté un succès fantastique, rendu encore plus mémorable par la présence de Kasparov et de

son éternel rival, l'ancien champion du monde Anatoli Karpov. Une véritable fièvre des échecs s'est emparée des spectateurs et des gens de Saint John. À tout moment, des visiteurs de la Colombie, de la Pologne, du Bangladesh, de l'Inde, de la Roumanie et d'ailleurs, décidaient d'en découdre devant l'échiquier. Dans les centres d'achats, les habitants de la ville tantôt livraient bataille aux visiteurs, tantôt se plongeaient dans des livres pour affûter leurs stratégies échiquéennes. L'organisation de l'événement a bénéficié du soutien d'une armée de bénévoles; de fait, les offres de services ont été tellement nombreuses que les responsables ont dû en refuser 200.

Le jeu d'échecs est le seul jeu où le hasard ne tient aucun rôle. Ce qui explique d'ailleurs son aspect fascinant : une défaite résulte toujours d'une erreur et, par conséquent, pourrait toujours être évitée. Les responsables croient que le Festival a stimulé l'intérêt envers les échecs en Amérique du Nord, tout en encourageant de nombreux Canadiens à vouloir pénétrer les mystères du plus extraordinaire des jeux de l'esprit.

■ Échec et mat.



© Luis Castañeda/La Banque d'images du Canada

La lutte contre le terrorisme

Les aéroports deviennent la nouvelle cible de la lutte que mène la communauté internationale contre le terrorisme. Quarante-sept États viennent de signer un protocole d'entente qui vise à réprimer les actes de violence dans les aéroports internationaux. Adopté par consensus à l'issue d'une conférence diplomatique de deux semaines tenue au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal, l'accord représente une manifestation sans précédent de l'esprit de coopération internationale.

Proposée par le Canada et appuyée par l'assemblée de l'OACI en 1986, la conférence a permis de mettre au point un nouvel instrument juridique pour décourager et punir les auteurs d'attentats terroristes dans les aéroports internationaux.

Les terroristes s'en prennent de plus en plus souvent aux aéroports. Avant la signature du protocole d'entente en

février, il n'existait pourtant aucun cadre juridique international de répression de ce genre de crime. Destiné à combler cette lacune, le nouvel accord se fonde sur le principe universellement reconnu dans toutes les conventions anti-terroristes antérieures, selon lequel il faut extraditer ou poursuivre en justice les auteurs d'attentats. En s'engageant soit à poursuivre les terroristes présumés en justice, soit à les extraditer vers un autre État dont les tribunaux ont la compétence voulue pour les juger, les États signataires font en sorte que les auteurs d'actes de violence ne disposent plus d'aucun refuge.

Le protocole d'entente représente un précieux complément aux accords anti-terroristes internationaux existants. Ayant proposé et présidé la conférence diplomatique, le Canada prévoit que l'accord favorisera une plus grande coopération internationale dans la lutte mondiale contre le terrorisme.

Partageons notre avenir

Une Charte canadienne d'aide publique au développement, de plus nombreux effectifs sur le terrain, moins d'aide conditionnelle, le double des bourses d'études aux étudiants étrangers et aux employés en formation, le double du budget de coopération industrielle, l'établissement d'un Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, telles sont quelques-unes des initiatives incluses dans la stratégie qui servira de guide au Canada à l'orée du vingt-et-unième siècle. Intitulé *Partageons notre avenir*, ce document renferme de nouvelles orientations, de nouveaux programmes et de nouveaux

engagements susceptibles de modifier fondamentalement les moyens utilisés par les Canadiens pour contribuer au développement dans le monde.

« Les Canadiens pensent aux autres. Tel est le message contenu dans notre stratégie, » devait déclarer l'honorable Monique Landry, ministre d'État aux Relations extérieures et au Développement international, lorsqu'elle a déposé le document à la Chambre des communes, le 3 mars 1988. Elle devait ajouter : « Ce message est très révélateur de ce que nous sommes en tant que collectivité, à savoir que les Canadiens acceptent leur responsabilité de partenaires dans la construction d'un